

Dornach – Reconvilier – Lüdenscheid, le 27 juin 2006

Fin du processus de médiation : Swissmetal met en application les résultats de la médiation à Reconvilier et propose de collaborer avec les partenaires sociaux

Dornach, le 27 juin 2006 : Swissmetal met fin à la médiation qui a duré plus de quatre mois, car de plus en plus, il en est fait mauvais usage par d'anciens collaborateurs qui ne sont plus les représentants des employés de l'usine de Reconvilier. Swissmetal remercie le médiateur Rolf Bloch et son expert, Jürg Müller, pour l'important travail réalisé. Swissmetal est prête à mettre en oeuvre les propositions de l'expert technique élaborées par le biais de la médiation. À cet effet, Swissmetal invite tous les partenaires sociaux – l'association de la branche Swissmem et les syndicats concernés – à suivre l'évolution de la situation et les progrès réalisés à Reconvilier à travers un dialogue régulier. Swissmetal veut ainsi souligner que l'entreprise est prête à se consacrer de nouveau pleinement à la reconstruction du site avec les collaboratrices et les collaborateurs restants et si possible de créer à nouveau des postes à Reconvilier.

Le 15 juin dernier, Jürg Müller, l'expert technique nommé par le médiateur Rolf Bloch, a présenté lors d'une séance de médiation ses recommandations pour le site de Reconvilier. Alors que Swissmetal et le syndicat Unia avaient approuvé ces recommandations, une délégation de la médiation sous l'égide de Nicolas Willemin et composée majoritairement d'anciens collaborateurs avait quant à elle rejeté les propositions. Cette délégation, influencée par des forces régionales et patriotiques, veut apparemment poursuivre son objectif de destruction de Swissmetal. Mais suite à divers entretiens individuels et en groupe menés la semaine dernière, Swissmetal sait également que beaucoup de collaborateurs actifs ne se sentent plus représentés par cette délégation et souhaitent plutôt s'investir dans la reconstruction rapide de Reconvilier. La délégation en question a empêché le personnel le 15 juin dernier d'approuver les recommandations de Monsieur Müller et paralyse ainsi la mise en oeuvre des propositions de la médiation de manière irresponsable. Après une analyse minutieuse, Swissmetal est arrivée à la conclusion que la délégation à la médiation ne peut plus être l'interlocuteur légitime.

Nouveau départ avec les collaboratrices et les collaborateurs de l'usine de Reconvilier

La majorité du personnel actif de Reconvilier ainsi que beaucoup de clients et d'investisseurs souhaitent une stabilisation rapide de la situation et la fin du conflit menaçant des emplois sur ce site. C'est pourquoi, le Conseil d'administration et la direction de Swissmetal ont décidé de mettre fin à la situation confuse et à l'incertitude à l'usine de Reconvilier freinant considérablement la reconstruction. Par ailleurs, au vu des propositions élaborées par l'expert de la médiation et vérifiées techniquement, puis approuvées par le syndicat et l'entreprise, le moment est venu pour Swissmetal d'oser un nouveau départ avec les collaboratrices et les collaborateurs restants. Néanmoins l'entreprise est consciente que les conséquences à long terme du conflit et surtout les conséquences émotionnelles resteront encore longtemps perceptibles et exigeront une attention toute particulière. Prolonger la médiation ne ferait que renforcer l'incertitude qui règne à l'usine de Reconvilier et diluer la responsabilité de la direction de l'entreprise.

Les partenaires sociaux doivent pouvoir apprécier les progrès réalisés

Swissmetal accepte volontairement d'être accompagnée dans la mise en oeuvre des propositions de l'expert de la médiation et invite à cet effet les partenaires sociaux, l'association de la branche Swissmem et les syndicats concernés de suivre à travers un dialogue régulier l'évolution de la situation et les progrès réalisés à l'usine de Reconvilier. Ceci, dans le but de revenir aussi vite que possible à la normalité par la mise en oeuvre pragmatique des recommandations de l'expert. Un premier pas décisif en ce sens sera réalisé lorsque les collaborateurs actifs auront élu les membres représentatifs des commissions d'entreprise et du personnel avec leurs nouveaux présidents respectifs.

Remerciements à Rolf Bloch

Swissmetal remercie expressément le médiateur Rolf Bloch qui, avec beaucoup de patience, a su maintenir le dialogue entre les différents intéressés. Grâce à l'intervention de l'expert technique, Jürg Müller, Rolf Bloch a permis de mettre sur la table des propositions pour la poursuite de l'exploitation de l'usine de Reconvilier qui ont été acceptées par l'entreprise et par le syndicat. Swissmetal espère que le médiateur pourra accueillir favorablement cette décision qui donnera à l'entreprise la possibilité de reconstruire un dialogue confiant et direct avec ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Swissmetal est le leader mondial technologique dans la fabrication de produits à haute valeur ajoutée à base de cuivre ou d'alliages cuivreux, principalement destinés aux secteurs industriels de l'électronique, des télécommunications, de l'aéronautique, de l'automobile, de la bureautique et de l'horlogerie. Au cours de l'exercice 2005, la société a réalisé un chiffre d'affaires de CHF 198 mio. À fin mai 2006, le groupe comptait 678 employés. Swissmetal est coté à la SWX Swiss Exchange. Avec des sites de développement et de production en Suisse, à Reconvilier et à Dornach, des bureaux de vente en Italie et en Allemagne ainsi qu'un réseau mondial d'agents et de représentants, Swissmetal fournit des clients en particulier en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Le 10 février 2006, l'entreprise a acquis l'usine métallurgique non encore consolidée Busch-Jaeger GmbH à Lüdenscheid (D).

Contact :

Martin Hellweg, Chief Executive Officer

Sam V. Furrer, Chief Communication Officer

Lucie Lusa, Manager Corporate Communications

Téléphone : +41 61 705 3636